

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 01/26**Compte-rendu n° 01/26 du 05.01.2026**

Participants : C. Malavergne, A. Tournier, M. Faure, J-L. Chéron, M. Bournazeaud, A. Petit, S. Delerive, F. Marty, C. Touze, C. Catard, A. Valet-Narjou, D. Fargeot, A. Sarlandie, K. Cario, E. Pichon, R. Courtois, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Population de la commune au 1er janvier 2026,
Comptage rue des Fours à chaux,
Limitation de vitesse rue Combe des Dames,
Agents : absentéisme,
Voie verte « rue L. Aragon-arrière des écoles »,
Maison Bordas,
Aliénation du chemin rural de Puyroger,
Rapport 2024 Prix et Qualité du Service public Assainissement.

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**Rappel de dates :**

- Demain soir, 06 janvier, 18 h, salle des fêtes : départ en retraite de Sylvie,
- Mardi 13 janvier, 14 h, salle du conseil : cabinet d'architecture AMEA pour la maison Bordas,
- Mardi 13 janvier, 19 h, salle du conseil : vœux aux agents,
- Mercredi 14 janvier, 20 h, salle des fêtes : réunion publique. Présentation de la liste (« Naturellement Champcevinel ») pour les élections municipales,
- Mercredi 21 janvier, 19 h 30, bibliothèque, avec Hugo Paviot (actuel résident de la Maison de la Dîme) : Nuits de la lecture sur le thème « Villes et campagnes »,
- Vendredi 23 janvier, 18 h 30, salle des fêtes : vœux à la population
- Samedi 24 janvier : fête de la soupe,
- Lundi 26 janvier, mairie, 14 h : réunion PCS,
- Lundi 26 janvier, 20 h 30 : réunion secteur société,
- Samedi 31 janvier, 20 h 30, SdF : spectacle de la Pièce montée (« Sexe et jalousie »).

Population de la commune au 1er janvier 2026 : la population de la commune est officiellement (chiffre INSEE) de 3 197 habitants. Elle était de 3 145 en 2025 et de 2 875 il y a 10 ans, en 2016, soit une augmentation moyenne de 27, 3 habitants par an.

Comptage rue des Fours à chaux : suite à des plaintes de riverains concernant le passage de très nombreux véhicules et en particulier de camions de l'entreprise Pontou, nous avons procédé à un comptage sur la période du 30 octobre au 18 novembre : nombre moyen de véhicules (pour les 2 sens) jours ouvrés : 212. Vitesse moyenne : 30 km/h. 85 % des véhicules roulent en-dessous de 37 km/h. Nombre total de poids lourd sur toute la période : 3.

Limitation de vitesse rue Combe des Dames : A. Petit explique que la limitation de vitesse à 30 km/h des deux côtés de la rue Combe des Dames n'est pas légale. Pour cela, il aurait fallu qu'un arrêté soit pris par les deux

communes ce qui n'a pas été le cas. La commune de Champcevinel ne l'a pas fait et n'a jamais été consultée, ni même informée de cette question.

Agents : absentéisme : pour rappel, notre taux de cotisation 2026 pour l'assurance du personnel va passer de 4, 02 % à 8, 04 ou 6, 68 (selon notre choix). En effet, notre ratio sinistre/prime qui était de 48, 04 % en 2024 est passé à 174, 89 en 2025 (un ratio acceptable se situe entre 40 et 60 %).

Notre taux d'absentéisme est très impacté par les 2 CLM (chacun 364 jours sur les 12 derniers mois). Cela fait une moyenne de 13 jours /agent.

Si l'on enlève les « gros » arrêts, la moyenne est 3 jours par agent.

Franck Bernard qui avait pris un congé de disponibilité de 6 mois, demande sa réintégration à l'issue de celui-ci, cad le 1^{er} mars.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Voie verte « rue L. Aragon-arrière des écoles » : nous avons reçu plusieurs devis et retenu celui de 88 921, 50 € HT (106 705, 80 TTC) de l'entreprise Lagarde et Laronze. Ce devis comprend : pose de bordures et bourrelets le long de la voie verte existante (après l'arrêt de bus), sciages et reconstructions des massifs paysagers, marquages au sol, pose de barrières type croix de St André, panneau ralentisseur.

Maison Bordas : la proposition de mission du cabinet AMEA architecture se monte à 2 200 € HT. Contenu de la mission : relevé d'état des lieux, relevé des niveaux, avant-projet sommaire, avant-projet définitif avec dépôt du permis de construire et ATERP (Autorisation de Travaux sur un ERP).

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Aliénation du chemin rural de Puyroger : l'enquête publique s'est terminée le lundi 08 décembre. Aucune personne ne s'est présentée lors de la permanence de l'enquêteur public et aucune autre contribution n'a été apportée. Conclusion de l'enquêteur public : « j'émet un avis favorable au projet d'aliénation du chemin rural sis au lieu-dit Puyroger ».

Maintenant, il faut délibérer en conseil municipal pour « mettre en demeure le propriétaire riverain (cad le Centre Hospitalier) d'acquiescer » et fixer un prix de vente. Il faudra ensuite une deuxième délibération pour autoriser à signer la vente chez le notaire.

Rapport 2024 Prix et Qualité du Service public Assainissement (RPQS) : C. Lecomte le présentera lors du prochain conseil municipal. L'assainissement collectif et non collectif est maintenant de la compétence du Grand Périgueux. Le RPQS concerne donc tout ou partie du territoire de l'agglomération et il est plus difficile à « appréhender ».